

<https://www.agoras2019.fr/spip.php?article581>



# Sur le libertarisme

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 24 janvier 2025

---

Copyright © Régionale de Lorraine de l'APHG - Tous droits réservés

---

**Bonnes pages (384 à 391) sur le sujet tirées de "Qu'est-ce que le libéralisme ?" (Folio, 2009) de Catherine Audard.**

**FS**

Le libertarisme a ses origines dans les tendances anarchiques souterraines que nous avons décelées à plusieurs reprises dans le libéralisme.

Lorsque l'on pose la liberté individuelle comme un absolu et que l'on affaiblit ou même exclut l'importance des autres concepts clés du libéralisme : individualisme, rationalité, progrès, bien commun et paix civile, sociabilité, un pouvoir politique limité et responsable, on n'est guère éloigné des positions anarchistes.

Par exemple, la théorie du gouvernement limité n'est pas si éloignée de la condamnation anarchiste de toute action étatique au nom de la liberté individuelle.

Le libertarisme est donc une potentialité du libéralisme et il est apparu à plusieurs reprises dans son histoire. [...]

Le renouveau du libertarisme au XXème siècle est lié à la critique de la théorie de la justice de John Rawls et de son égalitarisme.

Dans un livre qui a fait beaucoup de bruit, *Anarchie, Etat et utopie* (1974), le philosophe américain Robert Nozick dénonce l'injustice de toute redistribution, même vers les plus défavorisés.

Il fournit les arguments les plus radicaux en faveur de l'Etat minimal, prônant un principe de non-intervention et de non-redistribution à l'égard des plus désavantagés en se basant sur une « théorie de la justice » alternative, celle des seuls *entitlements* ou titres de propriété librement acquis sans qu'un principe de justice, comme celui de l'égalité des chances ou des besoins, vienne corriger cette distribution initiale. [...]

Nozick s'oppose à toute redistribution car cela voudrait dire violer la liberté individuelle et le droit de propriété.

L'Etat n'a aucun droit à intervenir dans les échanges privés de propriété et de biens, dans le marché pour taxer et redistribuer.

L'opposition à l'Etat-providence est donc basée non sur son inefficacité économique, mais sur son injustice de principe.

L'argument est donc beaucoup plus fort que celui de Hayek, qui n'hésitait pas à faire dériver malencontreusement sa condamnation morale de l'Etat-providence de son inefficacité, sans faire intervenir de critère éthique comme Nozick.

La théorie libertarienne repose sur trois principes :

1. Un principe de justice de l'acquisition initiale : même inégale, cette répartition initiale est juste puisque basée, comme dit Locke, sur le droit du premier occupant et la possession continue.

2. Un principe de transfert : seul ce qui est librement transféré, vendu ou donné, conformément aux règles du droit est juste et résulte dans une juste répartition de la propriété et des ressources.

3. à cela s'ajoute le *proviso* lockéen : l'acquisition initiale doit laisser suffisamment de ressources communes aux autres pour survivre, pour qu'ils ne soient pas complètement désavantagés.

Elle est complétée par une conception de l'Etat minimal, limité à la protection du marché et de la propriété, des contrats et des échanges libres.

En conséquence, l'Etat n'a pas à intervenir, comme pour le libéralisme classique d'Adam Smith à Mill et à Hayek, dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'environnement.